

MISE EN PLACE D'UN DOCUMENT UNIQUE : DE LA PRESCRIPTION JUSQU'À L'ABLATION DU CATHETER CENTRAL (KTC)

Léger M.C., Faubert J.Y., Houdard N., Mornet N., Rigaudie M.C., Brischoux S., Nathan N., Javerliat M.

CHU Dupuytren – Pharmacie Centrale, Service d'anesthésie et Service de Radiologie - 2, avenue Martin Luther King - 87042 LIMOGES CEDEX

INTRODUCTION

Suite à une réorganisation de la prise en charge des patients pour la pose des KTC dans notre établissement, nous avons voulu sécuriser ce circuit.

Auparavant, les KTC étaient posés en réanimation et en services de soins par les anesthésistes-réanimateurs.

Depuis mars 2009, les KTC sont posés :

- soit au bloc opératoires (BO) dans une salle dédiée à cette activité par les internes d'anesthésie,
- soit en radiologie par un radiologue (cathéters PICC uniquement),
- soit ponctuellement en secteurs de réanimation et de soins intensifs par les médecins de ces services.

METHODE

Un groupe de travail a été constitué de médecins opérateurs ou prescripteurs de KTC, des cadres de santé, des infirmiers, des pharmaciens, des infirmières hygiénistes.

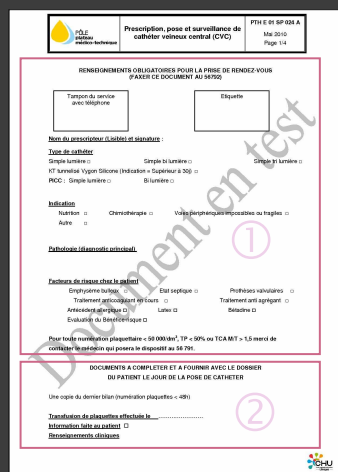
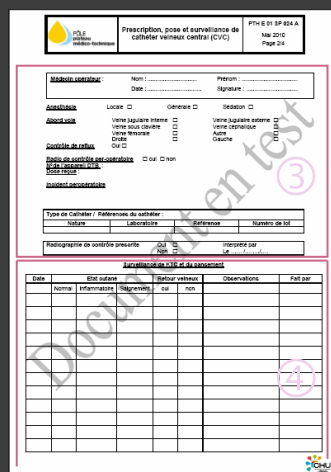
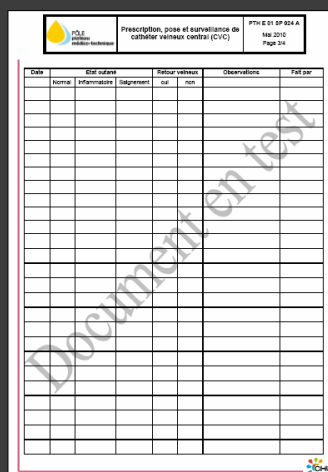
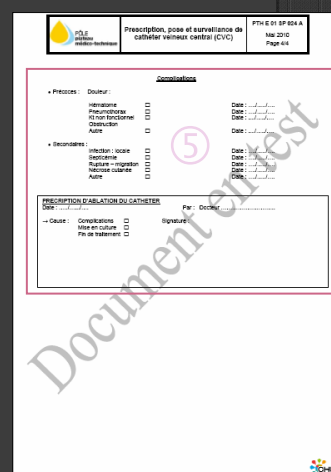
Les buts sont d'élaborer un document unique par patient allant de la demande de pose d'un cathéter central par le médecin jusqu'à son ablation et de mettre en place une traçabilité des KTC surtout pour ceux restant en place plus de 30 jours.

RESULTATS

Le document unique a été élaboré et validé par le groupe de travail et la direction des soins infirmiers.

Il se présente sous forme d'un livret qui suit le patient :

- 1ère partie : renseignements cliniques pour organiser la prise de rendez-vous
- 2ème partie : à remplir par le médecin prescripteur juste avant la pose et à adresser avec le dossier médical
- 3ème partie : compte rendu de la pose à remplir par le médecin opérateur
- 4ème partie : surveillance du cathéter et traçabilité des pansements réalisés
- 5ème partie : suivi des complications, prescription et traçabilité de l'ablation du cathéter

Ce document est en test dans l'établissement depuis mai 2010 et jusqu'à fin 2010. Une évaluation est programmée début 2011 avant la mise en place définitive.

La traçabilité des KTC (référence, fournisseur, numéro de lot) posés au BO et en radiologie est effectuée dans la partie 3 de ce nouveau document par le médecin opérateur, et informatiquement sur le logiciel de traçabilité des implants dans le dossier du patient et transmise dans le logiciel de traçabilité de la pharmacie par interface.

CONCLUSION

Ce travail a permis :

- de mettre en place un dossier patient institutionnel concernant le KTC,
- de faire collaborer les différents acteurs intervenant auprès du patient avec un KTC,
- de sécuriser le circuit par la traçabilité et le suivi des événements durant toute la durée de vie du KTC.

Ce travail s'insère aussi dans un autre travail plus complet sur la prise en charge des cathéters centraux : pansement, entretien, désobstruction...